

I EDUCATEUR pour le service Prévention (M/F)

DIPLOME

- Etre en possession d'un diplôme ou d'un certificat de l'enseignement secondaire inférieur technique ou professionnel en rapport avec l'emploi ;
- Etre en possession du brevet Selor Art. 8 et Art. 10.

COMPETENCES

- Capacité à travailler de manière autonome ;
- Facilités de communication.

TACHES

- Accueil du public dans la maison de quartier
- Assurer la communication avec la plateforme ressources
- Gestion des groupes enfants, préados, ados, adultes et 60+
- Mise en place d'animations et d'activités sportives et socioculturelles selon le projet éducatif des maisons de quartier
- Travail de rue/de quartier : présence sur le terrain afin d'informer, d'orienter et d'accompagner vers la maison de quartier ou d'autres services de proximité.
- Encadrement des écoles de devoirs (mardi, jeudi 16h-18h) et Schola (mercredi 16h-18h)
- Elaboration d'un planning mensuel en collaboration avec l'éducateur de quartier.
- Rapportage au coordinateur et à l'évaluatrice interne
- Participation aux concertations locales du réseau associatif
- Responsable de la communication des actions menées (affichage valves, article Evere-Contact, Evere.be, ...)
- Implication et participation aux activités festives sur le territoire de la commune
- Organisation d'une fête de quartier (logistique, contacts artistes, publicité, ...).

ENTREE EN SERVICE : Immédiate – Contrat à durée indéterminée 36h/semaine.

AVANTAGES

Chèques-repas de 8,00 €/jour de prestation, abonnement STIB, assurance hospitalisation, prime vélo, prime piéton, parking d'entreprise, équilibre vie privée/vie professionnelle, 36 jours de congé annuel au pro rata de l'horaire, assurance pension complémentaire à charge de l'employeur pour le personnel contractuel, réductions sur Tour-opérateurs.